



**3 HANDICAP
PÉTERSEN
CLASSEMENT TRIPLETTE**

**4 ET 5 JUILLET
2025**



4
5
JUILLET
2026

3 HANDICAP PÉTERSEN

CLASSEMENT TRIPLETTE

ARTICLE 1. Ce tournoi du SB CHAMBERY, homologué auprès de la FFBSQ est ouvert aux 18 premières triplettes inscrites. L'ordre d'inscription des équipes est établi en fonction de la date d'arrivée de l'inscription par mail. En cas de demandes simultanées plus nombreuses sur un tour que de places disponibles, une priorité d'inscription sur le tour demandé, sera accordée aux joueurs venant d'un club d'un autre département que la Savoie.

Les joueuses et joueurs devront être en règle avec la F.F.B.S.Q.

Le handicap sera basé sur 70 % la différence avec 220, arrondi à l'entier inférieur. Le handicap retenu selon le listing officiel en vigueur et les directives de la circulaire 2025 2026 des compétitions homologuées (article 1.5.3). Pour les joueurs inscrits pour la 1ère année et n'apparaissant pas au listing de référence ou apparaissant avec moins de 24 lignes, leur moyenne sera de 150 (soit un handicap de 49) pour les hommes et 135 (soit un handicap de 59) pour les dames. Enfin, pour les licenciés en possession d'une attestation, la moyenne figurant sur celle-ci sera retenue.

ARTICLE 2. Chaque équipe jouera 17 matchs en formule Pétersen. La bonification sera de 90 quilles par match gagné et de 45 quilles en cas d'égalité. Le classement sera fait à l'issue des 17 matchs. En cas d'égalité au classement final, l'avantage ira à l'équipe ayant le meilleur total scratch.

ARTICLE 3. Engagement : les droits d'engagement sont fixés à 315€ par équipe (soit 105€ par personne). Les inscriptions devront être accompagnées des chèques d'engagement, libellés à l'ordre du SB Chambéry, et devront parvenir au club 15 jours avant le début de la compétition pour valider l'inscription.

Les chèques seront encaissés à la fin de la compétition.

Par ailleurs, le SB Chambéry met en place un système de paiement par carte via HelloAsso. Enfin, vous avez aussi la possibilité d'effectuer un virement bancaire sur le compte du SB Chambéry à partir de l'IBAN du compte fourni plus loin (paragraphe 'informations diverses').

Il n'y aura pas de possibilité de paiement par carte le jour du tournoi.

ARTICLE 4. Pendant la durée de la compétition, il est interdit de fumer, vapoter et de consommer des boissons alcoolisées sur l'aire de jeu.

ARTICLE 5. Le port du maillot ou d'une chemise du club est obligatoire. Globalement, la tenue du joueur doit respecter le règlement fédéral en vigueur.

ARTICLE 6. L'organisateur se réserve le droit d'annuler l'épreuve si le nombre d'équipes inscrites est inférieur à 18 à la date limite d'inscription, et se charge de prévenir dans cette hypothèse les équipes engagées.

ARTICLE 7. Tout cas non prévu dans le présent règlement sera tranché par l'arbitre ou le responsable de la compétition.

**4
5
JUILLET
2026**

3 HANDICAP PÉTERSEN

CLASSEMENT TRIPLETTE



ARTICLE 8. Organisation et horaires :

TRIPLETTE	SAMEDI 4 JUILLET	8H00 À 11H30	5 LIGNES -18 PISTES	
TRIPLETTE	SAMEDI 4 JUILLET	12H45 À 15H00	3 LIGNES - 18 PISTES	
TRIPLETTE	DIMANCHE 5 JUILLET	8H00 À 11H30	5 LIGNES -18 PISTES	
TRIPLETTE	DIMANCHE 5 JUILLET	12H45 À 15H45	4 LIGNES - 18 PISTES	RECONDITIONNEMENT 15H REMISE DES PRIX

La remise des prix se fera à l'issue de la compétition, vers 15h.

ARTICLE 9. Indemnités de déplacement sur la base de 18 équipes participantes.

CLASSEMENT	TRIPLETTE	CLASSEMENT	TRIPLETTE	CLASSEMENT	INDIVIDUEL
1ER	360.00€	5ÈME	150.00€	1ER MASCULIN	80.00€
2ÈME	330.00€	6ÈME	120.00€	1ÈRE FÉMININE	80.00€
3ÈME	270.00€	7ÈME	90.00€		
4ÈME	180.00€	8ÈME	90.00€		

Nota : Les indemnités sont révisables en fonction du nombre d'équipes participantes.

ARTICLE 10. Budget prévisionnel sur la base de 18 équipes participantes, soit 54 joueurs pour un nombre de parties de 918.

REÇUSSES		DÉPENSES	
ENGAGEMENT 18 X 315€	5 670.00€	INDEMNITÉS	1 750.00€
		FRAIS DE PARTIES 918 X 3.80€	3 488.40€
		HOMOLOGATION	164.80€
		ORGANISATION	146.80€
		ARBITRAGE	120.00€
5 670.00€		5 670.00€	

**4
5
JUILLET
2026**

3 HANDICAP PETERSEN

CLASSEMENT TRIPLETTE



ARTICLE 11. Informations diverses :

INSCRIPTIONS PAR MAIL AU : sbchambery73@gmail.com

ENGAGEMENTS :

PAR CHÈQUE à l'ordre du SB Chambéry à adresser à l'adresse du Président du SBC :

Emmanuel CHIARELLO - 82 rue du Capitaine Simon - 73170 Yenne

ou par virement : voir RIB ci-dessous, dans ce cas envoyer un mail à sbchambery73@gmail.com pour fournir l'ordre de virement.

Crédit Mutuel RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

IBAN (International Bank Account Number)

FR76 1027 8088 9200 0212 0630 162

BIC (Bank Identifier Code)

CMCIFR2A



**DANS LE BUT D'AMÉLIORER L'ORGANISATION DU TOURNOI,
LES ENGAGEMENTS DEVONT PARVENIR AU CLUB
AU PLUS TARD 15 JOURS AVANT LA DATE DU TOURNOI.**

**3 HDC
PETERSEN**

**4 ET 5
JUILLET
2026**

NB. DE PARTICIPANTS
**18
TRIPPLETTES**

FRAIS D'INSCRIPTION
**315€ PAR
TRIPLETTE**

RÈGLEMENT
**CHÈQUE OU
VIREMENT**



Directeur de la compétition : Jean-Pierre COURTOT

Fonds de réversion : Les planches de prix seront revus en fonction du niveau de la participation.

Pour des informations complémentaires, vous pouvez contacter Emmanuel CHIARELLO 06 33 06 45 00